

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/1
Titre	CE2D Technique de Qualification
Matières	Les matières de l'option de base groupée (OBG) de Techniques Sciences

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Attention !

Ces consignes concernent uniquement le programme de l'OBG Techniques Sciences du CE2D Technique de Qualification. Elles ne dispensent pas de l'**examen obligatoire** de Sciences (de Base).

A noter que l'épreuve pratique concernant le laboratoire n'est réalisée que si le candidat réussit l'épreuve écrite de Biologie, Chimie et Physique pour des raisons de sécurité.

●●● Identification des matières

Les matières sont au nombre de 5 :

- Biologie appliquée et laboratoire
- Chimie appliquée et laboratoire
- Physique appliquée et laboratoire
- Hygiène et nutrition
- Dessin scientifique et observation
- Traitement de données

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat du 2^e degré de l'enseignement secondaire (Technique de Qualification)

●●● Programme

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/188-2004-248B.pdf>

II. Organisation des examens

●●● Type d'examen

- Un examen écrit de 3H pour Chimie (1H), Biologie (1H) et Physique (1H). Ces matières sont notées individuellement ;
- Un examen oral portant simultanément sur les matières : hygiène et nutrition, dessin scientifique et traitement de données. Ces matières sont notées individuellement ;
- Un examen pratique (laboratoire)

L'examen oral a une durée de 1 H/candidat et se déroule à un jour différent de l'examen pratique et de l'examen écrit.

En ce qui concerne les matières Biologie/Chimie/Physique appliquée et labo, la répartition se fait sur 2/3 partie écrite et 1/3 partie labo (pratique).

●●● Conditions pour présenter les examens pratiques de laboratoire

L'examen pratique de laboratoire n'est réalisé que si le candidat réussit l'épreuve écrite de Chimie, de Biologie et de Physique. Cet examen de laboratoire de Biologie, Chimie et Physique, se déroule donc à un jour autre que celui de l'épreuve écrite.

●●● Matériel autorisé pour les examens

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), Stylos, Effaceur, Tipp-ex, Crayons (3 couleurs différentes), Latte, Rapporteur, Gomme

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : Feuilles de brouillon, GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire

●●● Matériel autorisé pour l'épreuve pratique de laboratoire

Matériel requis : à préciser ultérieurement

Matériel autorisé : à préciser ultérieurement

Matériel refusé : à préciser ultérieurement

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Chaque matière de l'OBG Techniques Sciences est notée sur 20. Cependant, Biologie(Chimie/Physique) appliquée et labo se calcule suivant la répartition ci-dessous :

- 2/3 écrit
- 1/3 laboratoire

●●● Dispense

Pour chaque matière, pour être dispensé, il faut :

- Etre présent à chaque examen de l'OBG
- Obtenir une note minimum de 10/20